Administration financière-Loi

Je suis d'accord avec ceux qui prétendent que les autorités à tous les niveaux ne sont pas toujours aussi efficaces qu'il conviendrait, ou qu'elles le pourraient. Je leur donne également raison d'affirmer qu'avec un peu de bonne volonté et d'effort les inepties peuvent être supprimées, ou du moins réduites. Toutefois, rien ne prouve que les économies réalisées de la sorte auront des effets percutants sur les dépenses des divers gouvernements. Comme l'a si bien rappelé le député d'Alberta-Est, l'accroissement des dépenses gouvernementales est loin d'être un phénomène exclusif au Canada, car il se produit sans exception dans tous les pays de l'Occident.

Je voudrais revenir brièvement sur un autre point qu'a soulevé le député de Capilano. Il a dit, je crois, que les programmes gouvernementaux visant à réaliser une meilleure répartition des richesses sont allés trop loin. Les statistiques n'étayent pas du tout cet argument. Selon les données de Statistique Canada, les 20 p. 100 de Canadiens qui représentent la tranche inférieure des revenus reçoivent 4 p. 100 du PNB, depuis une trentaine d'années ou plus. Parfois, ce taux a fluctué entre 3.9 p. 100 ou 4.1 p. 100, mais en moyenne, il est de 4 p. 100 depuis au moins 30 ans. Quant aux 20 p. 100 qui représentent la tranche supérieure de revenus, ils se partagent depuis 30 ans 40 p. 100 de notre PNB, taux qui a fluctué parfois entre 41 ou 39 p. 100, mais qui s'est maintenu à 40 p. 100 environ.

J'espère que le député de Capilano répondra à cette intervention. Comment peut-il dire que nos programmes de répartition des richesses sont allés trop loin alors qu'en réalité, toutes les mesures adoptées au Canada, comme les augmentations de pension, l'assurance-maladie, l'assurance-hospitalisation et les autres bons programmes mis en vigueur, programmes qui ont obtenu l'appui de tous les députés, n'ont rien changé à la distribution des revenus dans notre pays?

Pour terminer, je dirai que j'attends avec impatience le jour où le député de Capilano et les autres qui estiment, comme lui, que les gouvernements en font trop nous diront, ainsi qu'aux Canadiens, comment ils peuvent faire moins, dépenser moins ou prélever une plus faible partie du PNB que ces dernières années.

M. Huntington: Monsieur le Président, je ne veux pas faire perdre inutilement le temps de la Chambre, mais le député vient de me poser quelques questions très intéressantes qui, je crois, remettent en question l'appel que j'ai lancé à tous les députés en leur disant que certaines choses échappent à notre contrôle. Premièrement, je répondrai au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) qu'au cours de cette année financière, notre déficit va être de 31.3 milliards de dollars. C'est-à-dire que nos dépenses excèdent nos recettes de 31.3 milliards de dollars. Ce qui est dramatique, c'est que sur chaque dollar d'impôt versé par les Canadiens dans les coffres fédéraux, 22 ou 23 c. servent à payer l'intérêt sur la dette accumulée, qui s'élève à environ à 140 milliards de dollars à l'heure actuelle. C'était 134 milliards il y a quelque temps mais je crois qu'il s'agit désormais de 140 milliards de dollars. Si nous ajoutons les dettes que les sociétés de la Couronne accumulent sous forme d'emprunts contractés auprès du secteur privé, et qui ne figurent pas dans la dette national, nous obtenons un montant total de près de 165 milliards de dollars. Les 22 c. sur chaque

dollar d'impôt, ne servent pas à rembourser la dette des sociétés de la Couronne, mais seulement celle du gouvernement fédéral.

Je reconnais, comme l'a dit le député de Winnipeg-Nord, que les paiements de transfert entre gouvernements ont augmenté considérablement, compte tenu de la hausse des prix, et que ces paiements s'appliquent à des programmes comme l'assurance-maladie et toutes les autres mesures dont nous sommes si fiers. Ce que je veux dire, c'est que le pays perdra tous ces programmes si nous ne tenons pas compte de certaines considérations fondamentales.

En vue d'examiner les paiements de transfert, qui accaparent près de deux-tiers de notre budget, nous devons procéder à une analyse complète des services concurrents que les deux paliers de gouvernement offrent à la population. L'ancien vérificateur général, feu James Macdonell, m'a dit un jour que si nous établissions un inventaire des secteurs où les gouvernement fédéral et provinciaux se font concurrence, on constaterait sans doute, dans la première année, qu'il pourrait porter sur 5 milliards de dollars de ces paiements de transfert et sur encore autant dans les trois ou quatre années suivantes. Cette étude n'a pas été réalisée. Nous devrions la faire, parce que la survie de notre système social et de notre qualité de vie en dépend.

M. Orlikow: Monsieur le Président, je voudrais faire deux brèves remarques. Premièrement, je rappelle au député de Capilano que l'ampleur de notre déficit n'est pas dû à un mauvais rendement, mais à la récession que nous traversons actuellement. Si, au lieu de 11 ou 12 p. 100 de chômeurs, nous n'en avions que 5 ou 6 p. 100, ou si 500,000 ou 600,000 personnes de plus avaient un emploi, elles gagneraient de l'argent, payeraient des impôts au lieu de toucher l'assurance-chômage et achèteraient des biens et services sur lesquels les sociétés payeraient des impôts et des taxes de vente. A ce moment-là, notre déficit serait beaucoup moins important.

Quant à ma deuxième remarque, je l'ai déjà faite plus tôt. J'éprouvais le plus grand respect pour l'ancien vérificateur général, M. Macdonell, et j'ai siégé à ce comité pendant un certain temps. Je ne nie pas ses compétences. La plupart du temps, les propositions qu'il a faites au comité et au Parlement étaient très utiles. Certaines ont été mises en application, mais il n'était pas expert en matière de services dont ont besoin les Canadiens, mais expert-comptable. Il n'était pas expert en matière d'assurance-maladie, d'hospitalisation, d'assurance-chômage ou d'assistance sociale.

J'ai de sérieux doutes quant au chiffre de 5 milliards de dollars que le député nous a sorti de je ne sais où. Si les sondages sont vrais, et si d'ici à un an ou deux, le gouvernement en place est conservateur, il aura le loisir de nous prouver que ce qu'il avance est exact.

Je conclurai en disant que nous nous inquiétons bien entendu du montant du déficit. Le déficit ne poserait pas réellement de problème si nous n'étions pas au milieu d'une récession, si nous n'avions pas entre un million et demi et un million trois-quarts de chômeurs, c'est-à-dire si ces gens travaillaient au lieu de recevoir des prestations d'assurance-chômage ou de bien-être social.